



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Calvados

COMMUNE de MOYAUX

L'an **deux mil vingt et un, le vingt six mai**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **MOYAUX**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. BENOIT CHARBONNEAU**.

Étaient présents : M. BENOIT CHARBONNEAU, Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS, Mme BRIGITTE CROMBEZ, Mme LILIANE MUTRELLE, Mme JACQUELINE DELILLE, Mme HELENE NEUVILLE, M. PHILIPPE DURAND, M. PATRICK CORBLIN, Mme SOIZICK LECOUTURIER, M. MICHEL ROBERGE, M. ALAIN LECAT, M. EMMANUEL LEPROUX, Mme PEGGY MALBRANCHE, M. SEBASTIEN FOUQUES.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : M. ALAIN LEBEY.

Procurations : -

Secrétaire : M. PATRICK CORBLIN.

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-026 : Logement: remboursement de la caution**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative suivante

<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENTS</u>		<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	
ARTICLE 165 DÉPOT ET CAUTIONNEMENT RECU	+1500€	ARTICLE 165 DÉPOT ET CAUTIONNEMENT RECU	+1500€

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-027 : Logement rue Gustave Flaubert: Location**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité:

- la demande de logement situé au premier étage du centre médico-sociale rue Gustave Flaubert à MOYAUX de Mr Guillaume SAHAGIAN à compter du 15 mai 2021 moyennant un loyer de 650€ (révisable) charges comprises pour une durée de 6 ans.
- la demande de logement et autorise Mr le Maire ou ses adjoints à signer le bail.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-028 : Cimetière: achat de dix cavurnes**

Monsieur le Maire explique que la commune souhaite acquérir 10 cavurnes, et que celle-ci seront revendus « à prix coutant » à l'administré.

L'achat des cavurnes coûte 2916,67€ HT soit 3500€ TTC.

La revente de ces cavurnes sera de 350€/ cavurne au concessionnaire.

### **Ceci énoncé,**

Le Conseil Municipal approuve l'achat de ces dix cavurnes pour la revente, cette dépense sera imputée en dépense de fonctionnement à l'article 60632.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-029 : Devis d'aménagement du site cinéraire**

Monsieur le Maire présente le devis d'aménagement du site cinéraire d'un montant de 5333.33€ HT soit 6400€ TTC (cavurnes comprises) de l'entreprise Marbrerie Perdrix.

### **Ceci énoncé,**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de 5333.33€ HT soit 6400€ TTC de la Marbrerie Perdrix.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-030 : Annulation de dette**

Monsieur le Maire présente la demande liée à des impayés.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'annulation du titre 2018-420 d'un montant de 647.92€.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-031 : Achat d'un terrain pour la réserve incendie**

Madame Gaudin-Thomas, adjointe au Maire, explique que la réserve incendie va être située sur la parcelle ZE22 sur la commune de Moyaux pour une superficie de 400m<sup>2</sup> environ pour un volume de bâche de 60m<sup>3</sup> et d'un accès pompier de 30m<sup>2</sup>, propriété de Mr et Mme Benoit et Claire CHARBONNEAU. Cette bande de terrain va être acquise par la Commune de Moyaux pour un euro symbolique.

La Mairie de Moyaux se charge de la division cadastrale, en supporte le coût et aura à sa charge les frais de clôture.

La commune de MOYaux désigne Me BAERT pour la réalisation de l'acte authentique Le bornage aura lieu le 14/06/2021 pour un montant de 875€HT par le Cabinet ABAC GEO.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

### **DELIBERATION 2021-32**

Le Conseil Municipal de Moyaux à l'unanimité :

- Approuve l'emplacement de la réserve incendie : parcelle ZE22
- Autorise le bornage du terrain par le Cabinet ABAC GEO
- Autorise l'achat de la bande de terrain de la parcelle ZE22 d'une superficie approximative de 400m<sup>2</sup> appartenant à Mr et Mme CHARBONNEAU Benoit pour l'euro symbolique
- Autorise la commune de Moyaux à gérer la division cadastrale, en supporter le coût, à gérer à sa charge les frais de clôture
- Désigne Maître BAERT, notaire, à réaliser l'acte authentique.
- Autorise les Adjointes à signer tous documents relatifs à cet achat.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-032 : Circuits de randonnées : validation des chemins de randonnée communaux**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les parcours de randonnée ci-joint.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-033 : Budget: remboursement de la salle des fêtes**

Au vu de la situation sanitaire, Monsieur le Maire propose de prendre une délibération d'ordre générale permettant le remboursement de la location de la salle des fêtes pour les personnes ayant louées la salle entre le 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 août 2021.

**Ceci énoncé,**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le remboursement de la salle des fêtes des locataires le demandant entre le 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 août 2021.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**INFORMATION : Jurés d'assise: tirage au sort**

*Extraits du code de procédure pénale et conditions en annexe.*  
**Tirage au sort – (n° 1 à 1148) selon les dispositions annexées**

- 1<sup>ère</sup> personne : 812- PIEDNOIR JEAN
  - 2<sup>ème</sup> personne : 319- DUMONTIER JEAN-PIERRE
  - 3<sup>ème</sup> personne : 150- CARON VALENTIN
- 

**INFORMATION : Dates à retenir**

- **Informations campagne de vaccination**
- **Ecole**
- **Manifestations**
- **Fête de la Musique**
- **Concours Percheron**
- **Prochain conseil du Conseil Municipal 29/06/2021**

**FIN DE SEANCE A 20H30  
LE SECRETAIRE DE SEANCE  
PATRICK CORBLIN**